



RAPPORT ANNUEL 2010

Mon quartier, j'y vis, j'y vois!

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	1
FINANCEMENT	2
PLAN D'ACTION	2
AUTRES DOSSIERS	3
RECONNAISSANCE	3
ANNEXE I - États financiers	4
ANNEXE II - Plan d'action 2010-2012	7

MOT DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir de déposer le septième rapport annuel du conseil de quartier de Loretteville pour l'année 2010.

La participation des membres du c.a. aux séances et à diverses activités témoigne de leur disponibilité et de leur implication au cours de ce mandat et je les en remercie au nom de tous les citoyens de Loretteville.

Ces activités du c.a. de l'année 2010 illustrent également l'apport du conseil de quartier à la démocratie municipale et au développement de notre communauté.

Les assemblées de consultation sur différents projets de règlements de zonage et de nouveaux développements domiciliaires ont permis aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations et de convenir d'éléments de solution satisfaisants pour toutes les parties. De telles séances de travail favorisent des interventions mieux fondées et plus pertinentes auprès des élu(e)s et contribuent de façon importante à notre mieux être collectif.

La participation du conseil de quartier à l'animation du secteur de la rue Racine et à la campagne « La rue pour tous » illustrent la contribution du conseil à l'amélioration de la qualité de notre milieu de vie.

Les membres du conseil d'administration de NOTRE conseil de quartier vous encouragent à communiquer avec nous en utilisant le site Internet de la Ville de Québec, y prendre connaissance de nos activités ou vous inscrire sur la liste d'envoi des ordres du jour, des procès-verbaux et autres documents connexes.

Je désire remercier Madame Josée Renaud Seck qui a quitté le c.a. en cours de mandat, de sa disponibilité et de sa grande contribution.

Notre quartier, c'est NOTRE affaire! Voyons-y!

Le Président,

Michel Champoux

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (c.a.) du conseil de quartier de Loretteville est composé des personnes suivantes :

M.	Michel Champoux	Président
M.	Louis-Marc Rodrigue	Vice-président
M ^{me}	Nathalie Canac-Marquis	Secrétaire
M.	Guy Dombrowski	Trésorier
M ^{me}	Micheline Blouin	Administratrice
M ^{me}	Amélie Journeault	Administratrice
M.	Jean-Marie Pépin	Administrateur

Le *Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier* (R.R.V.Q., chap. F-1) prévoit que le c.a. est composé de neuf (9) personnes, quatre (4) hommes, quatre (4) femmes et un(e) représentant(e) de la communauté d'affaires. Les membres du c.a. sont élus au suffrage universel pour un mandat de deux (2) ans renouvelable.

Un (1) poste d'administratrice et deux (2) postes d'administrateur sont demeurés vacants à la suite des élections lors de l'assemblée générale annuelle du 2 mars 2010. Les membres du c.a. ont coopté M^{me} Micheline Blouin et M. Jean-Marie Pépin à titre d'administratrice et d'administrateur conformément au règlement précité.

Le mandat de M^{me} Blouin et de M. Pépin viennent à échéance en mars 2011.

M^{me} Josée Renaud Seck a démissionné en cours de mandat

Le territoire du quartier Loretteville chevauche deux (2) districts depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle carte électorale. Monsieur Raymond Dion, conseiller municipal pour le district électoral de Loretteville, dont la majeure partie est située sur le territoire du quartier Loretteville, et Monsieur Simon Brouard, conseiller municipal pour le district électoral des Châtels, dont une partie est située sur le territoire du quartier de Loretteville, sont membres d'office du c.a. sans droit de vote.

Enfin, le c.a. a convenu d'embaucher une personne à titre de secrétaire de soutien afin de faciliter la prise des comptes-rendus des séances et d'alléger la tâche du secrétaire.

Le c.a. a tenu neuf (9) séances régulières, en 2010 :

- Le conseil d'administration a également donné son avis sur quatre (4) projets de modification au règlement sur l'urbanisme.
- Le conseil a déposé au cabinet du Dr Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux une pétition afin de dénoncer la fermeture de l'urgence de l'hôpital Chauveau la nuit, de 22 h à 8 h.

Rappelons que cette pétition provient de l'initiative de quelques personnes qui se sont spontanément offertes pour faire circuler une pétition à ce sujet si elles avaient le soutien du c.a. Bien que le sujet ne soit pas de compétence municipale, le c.a. a convenu d'appuyer les citoyens qui ont exprimé leurs préoccupations à la suite de l'annonce de la fermeture et de son impact sur la qualité de vie de notre milieu.

Les dates des assemblées régulières ont habituellement lieu le premier mardi de chaque mois, sauf en période estivale, et sont annoncées sur le site internet de la Ville, ainsi que les séances spéciales.

FINANCEMENT

Le conseil de quartier reçoit une subvention de fonctionnement jusqu'à concurrence de 1500,00 \$ par année de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Chaque déboursé ou engagement fait l'objet d'une résolution. L'annexe I donne l'état de la situation de la situation financière.

PLAN D'ACTION

Le c.a. du conseil de quartier a mis à jour son plan d'action pour la période 2010-2012 (annexe II.)

Éléments du plan d'action qui ont retenu l'attention du c.a. en 2010:

1. Rapprocher les citoyen(e)s, développer un sentiment d'appartenance :
2. Rapprocher le conseil de quartier des citoyen(e)s :
 - Le c.a. a participé aux activités suivantes :
 - Fête de quartier le 17 juillet, au parc Jean-Roger Durand, en partenariat avec le comité Vie de quartier⁽¹⁾ en collaboration avec le Projet *Le Pont*⁽²⁾,
 - tenue d'un kiosque lors de la soirée de la *MASCARADE DE L'HALLOWEEN*,
 - Soirée communautaire, le 4 décembre, en partenariat avec le comité Vie de quartier en collaboration avec le Projet *Le Pont*.
 - Le c.a. est représenté auprès du Projet *LE PONT* et du comité Vie de quartier.

⁽¹⁾ Le comité Vie de quartier est un regroupement informel de citoyen(e)s parrainé par le Projet *Le Pont*. Le comité a été incorporé en 2010 et reconnu comme organisme par l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

⁽²⁾ Le Projet *Le Pont* est un regroupement d'organismes communautaires dont l'objectif est de mettre en place des activités qui visent à amener les personnes défavorisées à se prendre en charge (principe d'*empowerment*.)

3. Améliorer l'écoute et les communications avec les citoyen(e)s :

- Un membre du c.a. participe à chaque séance du conseil d'arrondissement.
- Les résidants peuvent consulter la page sur le conseil de quartier de Loretteville sur le site Internet de la Ville à l'adresse spécifiée ci-après pour connaître, entre autres, la date de la prochaine séance publique et l'ordre du jour correspondant : www.ville.quebec.qc.ca
- Également, on peut communiquer par courriel avec le conseil de quartier à l'adresse suivante : conseilquartier.loretteville@ville.quebec.qc.ca

4. Améliorer la qualité de vie de notre milieu :

Le c.a. participe à un comité de sécurité routière instauré par l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles afin d'élaborer des moyens d'améliorer la sécurité des quartiers et dont font partie les cinq (5) conseils de quartier de l'arrondissement.

Des membres du c.a. ont organisé une journée de sensibilisation des parents à la sécurité aux abords des écoles ayant des enfants à la garderie des écoles la Source et de Château d'Eau dans le cadre de l'opération « La rue pour tous ».

AUTRES DOSSIERS

Le c.a. a appuyé le projet d'aménagement d'un parc-école dans la cour de l'école la Source.

RECONNAISSANCE

Nous désirons également remercier la direction et le personnel de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles de leur collaboration et de leur appui au cours de l'année, sans lesquels la plupart des activités communautaires précitées n'auraient pu être réalisées.

ANNEXE I**ÉTATS FINANCIERS**

Conseil de Quartier de Loretteville

Au 31 Décembre 2010

Description des produits et des charges	Année 2010	Année 2009
Bilan		
Actifs		
0001 Caisse Populaire	28.86	285.55
Total des actifs	28.86	285.55
Passifs		
0019 Surplus des années antérieures	285.55	409.38
Total des passifs	285.55	409.38
Actif net non affecté	256.69	123.83

Etat des produits et des charges**Produits**

0020 Subvention Ville de Québec	1,315.00	1,500.00
0025 Autres revenus	0.00	179.36
	1,315.00	1,679.36

Charges

0030 Dépenses de fonctionnement	1,489.41	1,645.18
0032 Taxe TPS	35.39	67.96
0033 Taxe TVQ	46.89	90.05
	1,571.69	1,803.19

Excédent des charges par rapport aux produits	256.69-	123.83-
Actif net non affecté du début de l'exercice	285.55	409.38
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	28.86	285.55

Au Nom du Conseil de Quartier

Guy Dombrowski, Trésorier



periode 01		Conseil de Quartier de Loretteville				Le 01-02-11 à 09:12	
Liste du grand Livre							
Piece	JJ-MM-AA	Reference	JR	Descriptions des transactions	Folio	Provenance fichier Auxiliaire	Ouverture Ecritures Fermeture
1	31-02-10	0		Debut periode 01 Jan 10	#GL 0001	Caisse Populaire	285.55
			AC	Frais fixes de banque	-1	Provenance des Dépenses	-7.00
						Balance des transactions periode 1	-7.00
				Solde periode 01 Jan 10	#GL 0001	Caisse Populaire	278.55
1	28-02-10	2039398	VC	Depot subvention annuelle	#GL 0001	Caisse Populaire	278.55
2	28-02-10	0	AC	Frais fixes de banque	-1	Provenance des revenus	1,315.00
3	28-02-10	0	AC	frais pour depot	-1	Provenance des Dépenses	-7.00
						Balance des transactions periode 2	-1.25
				Solde periode 02 Fev 10	#GL 0001	Caisse Populaire	1,306.75
1	31-03-10	0		Debut periode 03 Mar 10	#GL 0001	Caisse Populaire	1,585.30
			AC	Frais de banque	-1	Provenance des Dépenses	-7.00
						Balance des transactions periode 3	-7.00
				Solde periode 03 Mar 10	#GL 0001	Caisse Populaire	1,578.30
1	06-04-10	34	AC	Partie de sucre Fabrique	#GL 0001	Caisse Populaire	1,578.30
2	30-04-10	0	AC	frais de banque	-1	Provenance des Dépenses	-200.00
3	30-04-10	1	AC	Frais fixes de banque	-1	Provenance des Dépenses	-0.90
						Balance des transactions periode 4	-7.00
				Solde periode 04 Avr 10	#GL 0001	Caisse Populaire	-207.90
1	04-05-10	35	AC	Michel Champoux dépenses	#GL 0001	Caisse Populaire	1,370.40
2	31-05-10	0	AC	frais fixes de banque	-1	Provenance des Dépenses	-156.53
						Balance des transactions periode 5	-7.00
				Solde periode 05 Mai 10	#GL 0001	Caisse Populaire	-163.53
1	07-06-10	0	AC	frais de banque	#GL 0001	Caisse Populaire	1,206.87
2	16-06-10	1	AC	Fermeture de compte	-1	Provenance des Dépenses	-0.90
3	07-06-10	0	AC	Annulation Piece 1	-1	Provenance des Dépenses	-1.25
4	16-06-10	1	AC	Annulation Piece 2	-1	Provenance des Dépenses	0.90
5	30-06-10	0	AC	Frais de banque	-1	Provenance des Dépenses	1.25
						Balance des transactions periode 6	-1.95
				Solde periode 06 Jun 10	#GL 0001	Caisse Populaire	-1.95
1	15-06-10	1	AC	Registraire des entreprises	#GL 0001	Caisse Populaire	1,204.92
2	31-06-10	0	AC	Frais fixes banque TD	-1	Provenance des Dépenses	-32.00
						Balance des transactions periode 7	-1.95
				Solde periode 07 Jun 10	#GL 0001	Caisse Populaire	-33.95
1	31-08-10	0		Debut periode 08 Aou 10	#GL 0001	Caisse Populaire	1,170.97
			AC	Frais fixes de banque	-1	Provenance des Dépenses	-1.95
						Balance des transactions periode 8	-1.95
				Solde periode 08 Aou 10	#GL 0001	Caisse Populaire	1,169.02
1	07-09-10	2	AC	M.Rodrigue gardiennes	#GL 0001	Caisse Populaire	1,169.02
2	30-09-10	0	AC	Frais de banque	-1	Provenance des Dépenses	-51.69
						Balance des transactions periode 9	-1.95
				Solde periode 09 Sep 10	#GL 0001	Caisse Populaire	-53.64
1	05-10-10	3	AC	Publicité site Retrouvaille	#GL 0001	Caisse Populaire	1,115.38
2	20-10-10	4	AC	Bonbons Halloween	-1	Provenance des Dépenses	-200.00
3	20-10-10	5	AC	Frais de secrétariat	-1	Provenance des Dépenses	-292.88
4	20-10-10	6	AC	Kiosque pour Halloween	-1	Provenance des Dépenses	-70.00
5	31-10-10	0	AC	Frais de banque	-1	Provenance des Dépenses	-100.00
						Balance des transactions periode 10	-1.95
				Solde periode 10 Oct 10	#GL 0001	Caisse Populaire	-664.83
							450.55

periode 10 Conseil de Quartier de Loretteville Le 01-02-11 à 09:12
 Liste du grand Livre

Piece	JJ-MM-AA	Reference	JR	Descriptions des transactions	Folio	Provenance	fichier	Auxiliaire	Ouverture	Ecritures	Fermeture
				Debut periode 11	Nov 10	#GL	0001	Caisse Populaire	450.55		
1	02-11-10	7	AC	Gardienna A. Journeault		-1		Provenance des Dépenses		-20.00	
2	19-11-10	8	AC	Secretariat R. Martel		-1		Provenance des Dépenses		-70.00	
3	30-11-10	0	AC	Frais de banque		-1		Provenance des Dépenses		-1.95	
								Balance des transactions periode 11		-91.95	
				Solde periode 11	Nov 10	#GL	0001	Caisse Populaire			358.60
				Debut periode 12	Dec 10	#GL	0001	Caisse Populaire	358.60		
1	07-12-10	9	AC	Cocktail benéfice M.Champoux		-1		Provenance des Dépenses		-30.00	
2	07-12-10	10	AC	Arbre de Noel A.Bouchard		-1		Provenance des Dépenses		-35.00	
3	07-12-10	11	AC	Dépenses fonction M.Champoux		-1		Provenance des Dépenses		-84.18	
4	07-12-10	12	AC	Comité Vie de Quartier		-1		Provenance des Dépenses		-108.61	
5	10-12-10	13	AC	Sécretariat R.martel		-1		Provenance des Dépenses		-70.00	
6	31-12-10	0	AC	Frais de banque		-1		Provenance des Dépenses		-1.95	
								Balance des transactions periode 12		-329.74	
				Solde periode 12	Dec 10	#GL	0001	Caisse Populaire			28.86
34				Transactions comptables au total				Balance des ecritures du GL		-256.69	

ANNEXE II**PLAN D'ACTION POUR LA PÉRIODE 2010-2012**

Le plan comprend quatre objectifs et quelques moyens pour les atteindre

1. Rapprocher les citoyen(e)s, développer un sentiment d'appartenance. Les moyens retenus sont:

- Faire une visite guidée annuelle du quartier à l'intention des nouveaux arrivants;
- utiliser les panneaux *FIERTÉ CIVIQUE* lors des activités publiques du c.a.

2. Rapprocher le conseil de quartier des citoyen(e)s:

Cette partie du plan vise à mieux faire connaître le conseil de quartier et à manifester sa présence par:

- Une participation à divers événements publics, tels le symposium *Kabir Kouba*, la soirée de l'Halloween, les fêtes de quartier et la répétition de l'opération *Décorons notre sapin*;
- participation de membres du c.a. à divers comités ou organismes communautaires.

3. Améliorer l'écoute et les communications avec les citoyen(e)s:

- Présence régulière d'un(e) membre du c.a. aux séances du conseil d'arrondissement;
- susciter et encourager la tenue de séances d'information ou de discussion sur des sujets d'intérêt commun, notamment sur les projets de modification aux règlements de zonage.

4. Améliorer la qualité de vie de notre milieu

Les éléments suivants retiennent l'attention du conseil à ce sujet:

- Préparation d'un plan directeur du quartier;
- réaménagement des dessertes du RTC dans le quartier;
- appui à des projets susceptibles de contribuer à cet objectif, tel l'aménagement des parcs et autres lieux publics.

5. Principaux dossiers à suivre :

- Soutien à la demande de réouverture de l'urgence du Centre de santé de La Haute-Saint-Charles la nuit;
- le plan directeur du quartier;
- le projet de Métrobus sur le boul. de l'Ormière;
- le comité de sécurité routière.